



Précisions préalables :

La FAP M1Z80 « Techniciens d'étude et de développement en informatique », comprend les programmeurs d'études, programmeurs analystes, techniciens d'étude... Ce sont des techniciens salariés d'entreprise qui participent à l'étude et au développement des systèmes et des applications informatiques, notamment la programmation et/ou le paramétrage, la mise au point et la documentation de programmes réalisés selon les normes en vigueur dans l'environnement professionnel. Ne sont pas pris en compte dans la FAP : les techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux en longue distance, ni les techniciens de l'informatique civils et militaires appartenant à un corps de l'État ou des collectivités locales. ROME correspondant à cette FAP : M1805-Études et développement informatique (de qualification TAM).

Tensions et difficultés de recrutement

Sources : Pôle emploi, Direccte, ORM (OEE, DEE ; Tensions structurelles 2005-2014) ; Pôle emploi, Crédoc (BMO 2012-2016) ; TEC, Medef (enquête, données 2015) – Traitement ORM.

- Ce métier fait partie des 54 métiers (sur 181 observés) qui apparaissent en tension structurelle sur une période de dix ans en région PACA (2005-2014), avec une **tension structurelle forte de 1,15** (contre 0,55 tous métiers).
- Tension conjoncturelle en 2015 (sur offres diffusées par Pôle emploi)* : 2,02.
- Tension conjoncturelle encore plus élevée dans le département 06.
- **594 projets de recrutement en 2016** en PACA (62^e métier le plus recherché sur 197, selon l'enquête sur les besoins de main-d'œuvre, BMO) :
 - Un nombre de projets de recrutement qui augmente légèrement au cours des deux dernières années. En un an : + 69 projets (+ 13 %).
 - Une part de projets de recrutement jugés difficiles *a priori* par les employeurs qui est supérieure à l'ensemble tous métiers (51 % contre 34 %) et des difficultés qui s'inscrivent dans la durée (64 % en 2012 contre 46 %).
 - Quasiment pas de projets saisonniers (2 % contre 49 %).
- Cependant, d'après l'enquête TEC 2015 au niveau régional, ce métier présente moins de difficultés à pourvoir un poste au regard de l'ensemble des métiers observés (22 % contre 34 %). La part de postes non pourvus est également plus faible (7 % contre 15 %).

* Offres diffusées par Pôle emploi : offres déposées à Pôle emploi ajoutées aux offres des partenaires. Le niveau de qualification ne pouvant pas être détaillé dans les offres partenaires, cette tension conjoncturelle est « approchante » car elle ne correspond pas toujours à la FAP mais à l'ensemble des ROME qui la composent, sans distinguer le niveau de qualification. Calcul de la tension = $(\frac{1}{3} \times \text{cumul offres} / \text{cumul entrées au chômage}) + (\frac{1}{3} \times \text{cumul offres} / \text{moyenne DEFM})$, sur l'année 2015. Métier dit en tension : métier pour lequel le ratio de tension est supérieur ou égal à 0,75.

DIAGNOSTICS RÉALISÉS
EN PARTENARIAT AVEC :



Diagnostics sur les métiers en tension
structurelle en PACA – Juillet 2016

Directeur de publication : Philippe Guy
Réalisation : ORM



Offres d'emploi

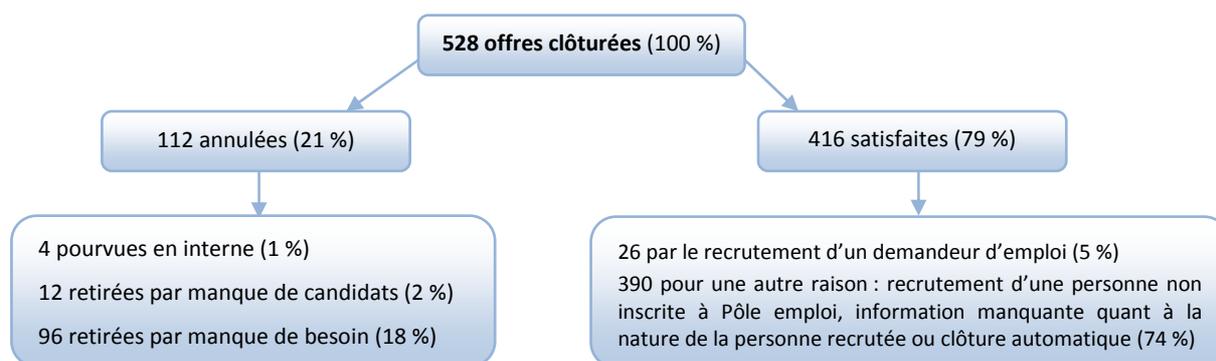
Source : Pôle emploi, Direccte (offres d'emploi enregistrées OEE, cumul annuel 2015) – Traitement ORM.

- **528 offres d'emploi enregistrées en 2015** par Pôle emploi (soit 0,2 % de l'ensemble des offres).
- Une majorité de CDI (69 % contre 40 % tous métiers).
- Une majorité de postes exigeant une expérience dans le métier supérieure ou égale à deux ans.
- Uniquement des postes d'agents de maîtrise (42 % contre 4 %) et de techniciens (58 % contre 6 %).
- Des offres provenant majoritairement de TPE (59 % contre 55 %).
- 27 % émanant d'entreprises du secteur des « Activités informatiques et services d'information » (conseil en systèmes et logiciels informatiques, notamment) et 25 % des « Activités de services administratifs et de soutien » (activités des agences de travail temporaire, principalement).

Motifs de clôture des offres

Source : Pôle emploi (offres d'emploi clôturées, cumul annuel 2015) – Traitement ORM.

- Une grande majorité d'offres satisfaites (principalement suite à une clôture automatique).
- 18 % d'offres retirées par manque de besoin (16 % tous métiers).
- 2 % retirées par manque de candidats (comme tous métiers).



Profil des demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi, Direccte (DEFM ABC au 31.12.2015) – Traitement ORM.

- **405 demandeurs d'emploi à fin décembre 2015** (soit 0,1 % de la demande d'emploi totale).
- Essentiellement des hommes (87 % contre 51 % chez l'ensemble des demandeurs d'emploi).
- Une part importante de jeunes de moins de 30 ans (35 % contre 28 %).
- Une majorité de demandeurs d'emploi ayant un niveau bac + 3 et plus (55 % contre 12 %) ou un niveau bac + 2 (33 % contre 11 %).
- Uniquement des techniciens (70 % contre 4 %) et agents de maîtrise (30 % contre 3 %).
- Des demandeurs d'emploi majoritairement expérimentés : 66 % ont au moins deux ans d'expérience dans le métier. Mais la part de ceux n'ayant aucune expérience dans le métier est importante : 26 % contre 15 %.
- Une faible ancienneté d'inscription à Pôle emploi (63 % inscrits depuis moins d'un an contre 58 %).

Caractéristiques de l'emploi (contrats, secteurs, taille entreprise...)

Sources : Insee (RP 2012) ; Insee (DADS 2012) – Traitement ORM.

- **3 538 techniciens d'étude et de développement en informatique sont en emploi** (soit 0,2 % de l'emploi régional en 2012).
- Une baisse importante du nombre d'emplois entre 2007 et 2012 : - 9,1 % contre + 1,7 %.
- Essentiellement des emplois sans limite de durée (CDI, fonctionnaires) : 89 % contre 73 %.
- Essentiellement des emplois à temps complet (88 % contre 82 %).
- Une part importante des emplois dans le secteur « Activités informatiques et services d'information » (35 %).
- Une majorité d'emplois dans les PME (54 % dans des entreprises de 10 à 250 salariés contre 45 %) et une part équivalente à tous métiers dans les TPE (25 %).

Profil et formation des actifs en emploi

Sources : Insee (RP 2012) ; Insee (Enquête emploi continue 2008-2012) ; Insee Analyses, n° 28, mars 2016 – Traitement ORM.

- Des emplois très majoritairement masculins (75 % d'hommes contre 52 % tous métiers).
- Une part importante de jeunes de moins de 30 ans (26 % contre 19 %).
- Leur famille professionnelle (M1Z-« Techniciens de l'informatique ») présente un taux de retrait pour fin de carrière professionnelle de 12,3 % entre 2016 et 2020 (14 % tous métiers).

Lien avec la formation :

- Un métier principalement exercé par des diplômés de niveau bac + 2 (39 % contre 17 %) et bac + 3 et plus (29 % contre 19 %).
- Le niveau de diplôme le plus souvent détenu par les actifs en emploi est le même entre les seniors et les juniors : 32 % des 50 ans et plus ont un niveau bac + 2, contre 39 % chez les moins de 30 ans. En revanche, le niveau de formation s'est élevé : les jeunes sont plus souvent titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 et plus (36 % contre 18 %). Pour l'ensemble des métiers, il n'y a pas d'écart observé entre les juniors et les seniors sur ces niveaux supérieurs.
- 52 % des techniciens d'étude et de développement en informatique en emploi sont diplômés de la filière de formation « Fonctions transverses des entreprises et des administrations ».

Caractéristiques des formations et des formés

Sources : EN, Draaf, Drees, Conseil régional, AFPA, Pôle emploi, Direccte (base ORM, effectifs en formation 2013) – Traitement ORM.

- Au niveau national, 324 certifications visent le métier de technicien d'étude et de développement en informatique dont 260 certifications issues des ministères (Éducation nationale, Enseignement supérieur, Emploi), 53 d'organismes de formations et 11 de branches professionnelles (CQP, CQPM), ainsi que 26 habilitations ou formations non certifiantes.
- Au niveau régional, **1 290 personnes préparent une des 36 certifications** qui visent ce métier (tous niveaux, tous dispositifs confondus).
- Parmi elles, 78 % sont dans la filière de formation « Fonction transverses des entreprises et des administrations » ; 12 % dans la filière « Formations industrielles » ; 9 % dans la filière « Communication, information et culture ».
- 73 % en formation initiale-voie scolaire ; 6 % en apprentissage ; 12 % en formation continue des demandeurs d'emploi ; 9 % en contrat de professionnalisation. En comparant à l'ensemble des certifications (quel que soit le métier visé) : la part de la voie scolaire est élevée (73 % contre 69 %) au détriment de l'apprentissage (6 % contre 11 %).

- 27 % de formations sont de niveau bac + 3 ; 62 % de niveau bac + 2 ; 10 % de niveau bac et 1 % sans niveau spécifique. Ainsi, les formations de niveau bac + 2 et bac + 3 sont largement majoritaires (89 % contre 27 %).
- Les principales certifications visant ce métier et appartenant à la filière « Fonction transverses des entreprises et des administrations » sont :
 - BTS services informatiques aux organisations option A : solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux (278 formés, soit 22 %).
 - DUT informatique (179 formés, soit 14 %).
 - Bac techno série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) spécialité systèmes d'information de gestion (133 formés, soit 10 %).

Insertion à l'issue des formations

Source : ORM (enquête sur les sortants SPRFPA de formations de niveau CAP-BEP ou bac, année 2015, 2 ans après la formation).

- Pas de données exploitables (l'enquête de suivi porte sur les sortants de formation de niveau CAP-BEP ou bac alors que dans le métier observé les actifs en emploi sont très majoritairement diplômés de l'enseignement supérieur).

Source : Pôle emploi.

- Les formations financées ou rémunérées par Pôle emploi pour le métier de technicien d'étude et de développement en informatique se répartissent en cinq Formacode (domaine de formation) : « 31054-Informatique » ; « 31094-Conduite projet informatique » ; « 24220-Gestion réseau informatique » ; « 24231-Réseau informatique » ; « 30854-Langage informatique ». Seul le Formacode « 31054-Informatique » peut être exploité (effectifs supérieurs à 50) : le taux d'accès à l'emploi six mois après la fin d'une formation est de 56 % dans ce domaine (55 % pour l'ensemble).

Autres sources mobilisées

- France stratégie, Dares, « Les métiers en 2022 », avril 2015.
 - « Le nombre d'emplois dans le domaine de l'informatique devrait encore progresser au cours des dix prochaines années, à un rythme bien supérieur à celui de l'ensemble des métiers, mais avec des évolutions contrastées selon les familles professionnelles. Ainsi, les techniciens et surtout les ingénieurs de l'informatique devraient continuer à bénéficier de perspectives d'emploi favorables, compte tenu des besoins toujours croissants en fonctions d'expertise. » Au total, selon le scénario central, 48 000 postes seraient à pourvoir sur la période 2012-2022 dans le métier élargi des techniciens de l'informatique et télécom, dont 19 000 créations nettes d'emplois.
 - Par ailleurs, l'apprentissage pourrait se développer de façon notable dans des métiers dynamiques et où il est encore peu répandu. Sont notamment concernés des métiers qui font appel à de fortes compétences cognitives et pour lesquels les changements d'employeur avec continuité dans le même métier sont fréquents (dans une logique d'accumulation d'expériences professionnelles) ; les métiers de techniciens et ingénieurs de l'informatique en font ainsi partie.
- Insee, Direccte, « Départs à la retraite : quatre secteurs à forts enjeux », *Insee Analyses*, n° 28, mars 2016.
- Insee, Direccte, « Emplois saisonniers : 174 000 contrats salariés et 30 000 missions d'intérim », *Insee Analyses*, n° 30, avril 2016.
- ORM, « Diplômes des seniors et des juniors : quelles évolutions dans les métiers en PACA ? », *Questions métiers*, « En ligne », n° 4, mars 2014.
- Dares, « Portraits statistiques des métiers 1982-2014 », *Synthèse.Stat'*, n° 19, mars 2016.
- Étude sur le numérique (ORM, à paraître) :
 - L'employabilité des personnes dépend de la détention de certaines certifications qui sont délivrées par les développeurs de logiciels.
 - Le déficit du numérique est aujourd'hui de conserver les talents sur le territoire régional car les salaires sont concurrentiels en Île-de-France et à l'international.
 - La multiplication des objets connectés et la montée du numérique en entreprise fait croître la demande en informaticiens. Selon le premier baromètre des métiers du numérique du pôle de compétitivité Cap Digital publié en janvier 2015, le volume de candidats n'augmente pas assez vite face à l'explosion des offres d'emploi.